CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 09 octobre 2026

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu dans la salle de la mairie le

Mardi 13 octobre 2026
à 19h00

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Lyliane SIGNAT

Ordre du jour :
Approbation du compte-rendu du 08 septembre 2026
1-Personnel : synthèse du Rapport Social Unique 2025
2-Finances : remboursement de frais
3-Finances : subventions communales
4-Finances : dédommagement dépôt sauvage
Questions diverses

SEANCE DU 13 OCTOBRE 2026

Le treize octobre deux mil vingt-six, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Sulpice d'Arnoult, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Mme Lyliane SIGNAT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 09 octobre 2026

Etaient présents : Mme SIGNAT Lyliane, Maire,
M. AMBERT Aymeric, Mme BLANCHARD Charlène, M. BRUN Xavier, Mme CHABOUSSIE Audrey, M. DUBREUIL David, Mme LEMMET Muriel, M. LEROY Christophe, M. MARCHADIER Bruno, Mme MASSONNEAU Adeline, Mme OGER Isabelle, M. REGUILLET Alexandre.

Excusés : M. BRILLOUET Damien, Mme MARIDET Elisabeth (pouvoir à Mme Signat), Mme ROUSSEAU Michelle (pouvoir à M. Marchadier).

Secrétaire de séance : Mme Muriel LEMMET.

Madame le Maire demande à l'assemblée si des observations particulières sont à formuler sur le compte-rendu de la séance du 08 septembre 2026, dont un exemplaire leur a été transmis.
Aucune remarque n'étant soulevée, le compte-rendu de la séance du 08 septembre 2026 est adopté à l'unanimité.

1-PERSONNEL : SYNTHESE DU RAPPORT SOCIAL UNIQUE 2025

13.10.2026.01

Le Rapport Social Unique (RSU) est un document obligatoire, de ressources humaines, pour les employeurs publics. Il est élaboré chaque année au titre de l'année civile écoulée.
Il est établi autour de plusieurs thématiques (l'emploi, le recrutement, les parcours professionnels, les rémunérations, la santé et la sécurité au travail, l'organisation du travail, l'action sociale, la formation, la GPEEC…).
GPEEC : gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences

La synthèse de ce document est présentée au Conseil Municipal. Un exemplaire du document est remis à chaque membre du Conseil.

2-FINANCES : REMBOURSEMENT DE FRAIS

13.10.2026.02

Madame le Maire informe les membres du Conseil que deux d'entre eux ont dû engager des dépenses pour la commune, elle propose le remboursement de ces frais :

M.BRILLOUET Damien, Conseiller Municipal	inauguration four à pain : pâte à pain *(facture boulangerie Pellon)*	74.74 €
Mme OGER Isabelle, Maire adjoint	séchoir à linge service école/cantine *(facture Carrefour Market)*	39.49 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et au vu des justificatifs des dépenses présentés, décide de rembourser les frais engagés :

--par M. BRILLOUET Damien

Vote du conseil : pour : 14 contre : 0 abstention : 0

--par Mme OGER Isabelle

Vote du conseil : pour : 13 contre : 0 abstention : 1

3-FINANCES : SUBVENTIONS COMMUNALES

13.10.2026.03

Le Conseil attribue la subvention suivante :

----- Atelier KAF'POP 500.00 €

Vote du conseil : pour : 14 contre : 0 abstention : 0

4-FINANCES : DEDOMMAGEMENT DEPOT SAUVAGE

13.10.2026.04

Sujet ajourné

QUESTIONS DIVERSES

---La cérémonie des vœux est fixée au samedi 09 janvier 2027 à 11h00.

---La nacelle a été réservée à la CDC, le 03 décembre 2026 et le 14 janvier 2027 pour la pose et dépose des illuminations de Noël.

---M. Reguillet fait le point sur l'aide aux devoirs : une réunion aura lieu jeudi 15 octobre pour présenter l'aide aux devoirs aux volontaires qui aura lieu les lundi et jeudi. 13 familles ont inscrit leur enfant.

---MM. Ambert Aymeric et Brillouet Damien sont remerciés chaleureusement pour leur investissement lors de l'inauguration du four à pain de la Loubatière. Vu le succès de cette soirée, la municipalité aimerait mettre en place une ou plusieurs fêtes du village autour de ce four à pain.
M. Dubreuil David avait fourni un ruban lumineux.
Un reportage, avec photos, sur l'inauguration de ce four à pain, sera inséré dans le prochain bulletin communal.

--- M. Ambert fait le point sur les travaux de voirie sur la rue des Tournesols, réalisés par l'entreprise Joly. Les riverains sont contents de l'avancée des travaux qui devraient être finis jeudi.
Le montant des travaux sera inférieur à celui prévu, ce qui va permettre d'effectuer d'autres petits travaux de voirie (reprise de chaussées, curage de fossé…).
La rue du Moulin qui présente des déformations dues aux racines d'arbres nécessite des travaux ainsi que la rue du Clône.

---Samedi 10 octobre, pour la 3ème édition des 24 Heures Civiques, plusieurs membres du Conseil sont venus planter des pensées et des plantes aromatiques dans le parc. Malheureusement, aucun habitant de la commune n'était présent.

---11 Novembre : prévoir d'inviter les élèves de l'école, par l'intermédiaire de la directrice de l'école, à la cérémonie commémorative du 11 novembre 1918.

---Prévoir l'installation des jeux de plein air dans le parc de la mairie et aux Guillons (tobogan, balançoire et maisonnette…).

---Prévoir à la prochaine réunion du conseil le repas de fin d'année réunissant les élus et les membres du personnel.

---le Conseil Municipal se réunira le mardi 10 novembre prochain à 19h00.

La séance est levée à 22h15.

Le Maire, SIGNAT Lyliane	La secrétaire de séance, LEMMET Muriel